

<https://www.zurbains.com/societe/immobilier/les-aeroports-parisiens-bientot-alimentes-en-energie-verte-a-partir-de-parcs.html>



Les aéroports parisiens bientôt alimentés en énergie verte à partir de parcs solaires spécifiques



- Société - Immobilier -
Date de mise en ligne : mercredi 5 février 2020

Copyright © Zurbains - Tous droits réservés

Les aéroports parisiens bientôt alimentés en énergie verte à partir de parcs solaires spécifiques

Le Groupe ADP, gestionnaire des aéroports parisiens, "sera ainsi la première entreprise en France à approvisionner son électricité auprès de parcs solaires, spécifiquement construits en France pour ses besoins propres", indiquent les trois partenaires dans un communiqué.

Il achètera "pendant 21 ans la production d'électricité de trois nouveaux parcs solaires photovoltaïques qui seront construits par Urbasolar" dans le Gard, le Var et en Charente tandis que "Gazel Energie assurera l'intégration de ces nouveaux wattheures renouvelables dans la consommation du Groupe ADP pour les trois premières années", précisent-ils.

Les trois parcs seront aménagés "sur un espace de 40 hectares pour une production totale de 47 gigawattheures par an, l'équivalent de la consommation d'une ville de 15.000 habitants" et "permettront de fournir 10% de l'électricité nécessaire pour faire fonctionner les trois aéroports parisiens, soit près de la moitié des besoins en éclairage", expliquent-ils.

L'accord repose sur le modèle "corporate PPA", un contrat d'achat d'électricité par lequel une entreprise s'approvisionne directement auprès d'un fournisseur d'énergies renouvelables. Très développés aux Etats-Unis notamment, ces contrats se développent timidement en France.

Il s'inscrit dans l'engagement du Groupe ADP d'atteindre la neutralité carbone d'ici 2030, avec une "place centrale" pour le développement d'énergies renouvelables, selon ADP.

Pour l'électricité, "65% de la consommation du groupe est aujourd'hui d'origine renouvelable, par garanties d'origine" sachant que "cette part sera portée à 100% en 2021, dont 10% proviendront ainsi" des trois parcs solaires.

"La prochaine étape consistera à produire vert nous-mêmes une partie de notre consommation, comme nous le faisons déjà pour nos besoins en chaleur", a expliqué le directeur général exécutif du Groupe ADP Edward Arkwright cité dans le communiqué, évoquant des projets de solaire photovoltaïque.

sw/jmi/LyS

Post-scriptum :

L'adresse originale de cet article est <https://www.francetransactions.com/...>